

Projet Pédagogique ACM Chevilly
du 27 au 31 octobre 2025



Directrice : ANDRES Sharon
Association Cigales et Grillons

Sommaire

1	Introduction	3
2	Présentation de Chevilly.....	3
3	Le projet éducatif de l'association Cigales et Grillons.....	3
4	Description du centre de loisirs de Chevilly.....	4
5	Journée type du centre de loisir de Chevilly.....	5
6	Les valeurs.....	5
6.1	L'expression artistique	5
6.2	Le partage	6
7	Le rôle de la directrice.....	8
8	La composition de l'équipe d'animation	8
9	Les fonctions et responsabilités de l'animateur.....	8
10	Le rôle des responsables légaux dans un Accueil Collectif de Mineurs.....	9

1 Introduction

La mairie de Chevilly a confié l'organisation de l'Accueil Collectif de Mineurs, situé au 8 rue du Stade à Chevilly, à l'association Cigales et Grillons, dont le siège se trouve au 18 Boulevard Aristide Briand, 45000 Orléans.

2 Présentation de Chevilly

Chevilly est commune du département du Loiret, dans la région Centre-Val-de-Loire. Proche de la métropole Orléanaise, la commune comprenant des champs étendus et des forêts verdoyantes, idéal pour ceux qui recherchent un cadre de vie agréable à proximité des zones urbaines.

Ce village combine patrimoine historique et beauté naturelle. L'église Saint-Pierre, connue pour son architecture remarquable, est un élément important du village et reflète son histoire ancienne. Les rues de Chevilly sont propices à la promenade, bordées de maisons traditionnelles et de jardins fleuris. Le village est entouré de paysages champêtres typiques de la région, comprenant des champs étendus et des forêts verdoyantes. Ces espaces naturels sont idéaux pour les amateurs de randonnée et de vélo, permettant d'explorer la faune et la flore locale. La vie communautaire à Chevilly est active, avec divers événements organisés tout au long de l'année qui rassemblent les habitants. Les marchés locaux, les fêtes traditionnelles et les activités culturelles illustrent la convivialité du village. En résumé, Chevilly est un endroit alliant tranquillité rurale et richesse culturelle, et offrant un refuge paisible.

3 Le projet éducatif de l'association Cigales et Grillons

Le projet éducatif de l'Association Cigales et Grillons vise à contribuer au développement des enfants et des jeunes en promouvant le respect de l'individu, la protection de l'environnement, et les découvertes culturelles. L'association propose des animations de qualité, innovantes et basées sur des partenariats locaux. Elle organise toute l'année des classes de découverte, des centres de vacances et de loisirs, ainsi que des accueils périscolaires. Le respect des valeurs, des besoins et des opinions des participants est primordial, tout comme la qualité et la sécurité des animations. L'association valorise l'accueil et l'écoute des familles, enfants et jeunes, et s'efforce de répondre aux attentes de ses adhérents. En intégrant une logique de développement durable et local, elle encourage l'éducation à l'environnement et la découverte culturelle. Une gestion rigoureuse permet de rendre ses activités accessibles, tout en recherchant des financements complémentaires. Devenir adhérent implique d'adhérer aux objectifs du projet et de les mettre en œuvre dans un esprit de respect mutuel.

4 Description du centre de loisirs de Chevilly

Le centre de loisirs de loisirs est dédié aux enfants de 3 à 12 ans en leur offrant un environnement sûr, éducatif et stimulant. En tenant compte des besoins des familles, le centre propose des horaires d'ouverture flexibles ; de 7h30 à 18h30 pour le périscolaire les mercredis et pendant les vacances scolaires. L'accueil du matin se termine à 9h00, et les premiers parents commencent à arriver à 17h00 pour récupérer leurs enfants.

L'équipe est composée d'un personnel qualifié, comprenant un directeur titulaire du BAFD, des animateurs et stagiaires titulaires du BAFA, et moi-même, titulaire du BAFD et préparant le BPJEPS LTP. L'équipe est rejointe par d'autres animateurs et stagiaires BAFA pendant les vacances scolaires pour renforcer l'équipe permanente et assurer les remplacements du personnel en congé. L'organisation prévoit une réunion tous les mardis pour planifier la journée du mercredi. Au retour des vacances, une réunion est tenue pour répartir les animateurs entre les deux groupes d'enfants (maternelle, et élémentaire).

À proximité immédiate du centre se trouvent des installations sportives, gymnases, qui sont mis à disposition sur les vacances scolaires et sur réservation. Ces installations permettent au centre d'offrir plusieurs activités sportives et de loisir. Détail des locaux de la structure :

- Un hall d'entrée
- Un vestiaire a l'entrée groupé pour les deux sections
- Un bureau
- Un espace cuisine
- Un espace sanitaire
- Une salle d'activités maternelles ouvertes sur le reste du centre
- Une salle d'activités élémentaires ouvertes sur le reste du centre
- Une salle de siestes pour les maternelles
- Un coin calme pour les élémentaires
- Deux placard régies un dans chaque section
- Le terrain clos derrière du centre
- Un parc a coté du centre
- Un gymnase sur réservation

5 Journée type du centre de loisir de Chevilly

7h25 : Arrivée des animateurs en charge de l'accueil du matin

7h30 : Arrivée des premiers enfants (mise en place de petits jeux calmes, dessins, puzzles, lectures...)

8h-8h30 : Arrivée du reste de l'équipe d'animation

9h00 : Fin de l'accueil du matin, rangement des salles et rassemblement dans les salles pour partir en activité

11h30 : Fin du temps d'animation du matin (rangement, passage aux toilettes)

11h45 : Départ pour le restaurant scolaire

12h00 : Repas au restaurant scolaire (environ)

13h00 : Fin du repas (environ)

13h30 : Retour à l'accueil de loisirs. Début du temps calme / temps libre

Sieste pour les plus petits

Temps calme / temps libre pour les plus grands

14h30 : Début du temps d'animation de l'après-midi (les petits qui dorment restent au dortoir se reposer, réveil autonome)

16h00 : Rangement des activités et goûter

17h00 : Arrivée des premiers parents, début de l'accueil du soir

18h30 : Fin de l'accueil de loisirs

6 Les valeurs

6.1 L'expression artistique

Objectif général

-Permettre aux enfants de découvrir l'univers du cirque

Objectifs opérationnels

-Identifier les principaux personnages et éléments de l'univers du cirque.

-Mobiliser son corps pour exprimer un personnage ou une émotion liée au cirque.

Les moyens

Dans le cadre du projet cirque, des ateliers de création collective seront mis en place afin que les enfants conçoivent ensemble costumes, décors et accessoires inspirés de cet univers. Des jeux de rôle autour des personnages emblématiques du cirque (clown, acrobate, magicien...) permettront de développer l'expression orale et corporelle, tandis que des temps de parole en cercle offriront à chacun la possibilité de partager ses idées et ressentis, favorisant ainsi l'écoute et la prise de parole. La créativité individuelle et collective sera valorisée à travers diverses productions artistiques (affiches, dessins, masques, objets), et un espace d'expression libre sera proposé pour permettre aux enfants d'inventer leurs propres personnages ou numéros de cirque sous forme de jeux symboliques.

Evaluation des maternelles

Critères d'évaluation :

- Participe activement aux activités créatives (dessin, collage, jeux de rôle).
- Explore différentes formes d'expression corporelle (gestes, mimiques, déplacements).
- Ose s'exprimer même si c'est de manière simple ou spontanée.
- Manifeste de l'intérêt pour les personnages ou les histoires liées au cirque.

Méthodes :

- Observation pendant les ateliers artistiques.
- Recueil des productions (dessins, objets réalisés) pour suivre l'évolution.
- Encouragement à parler de ce qu'ils ont fait ou ressenti.
- Mettre en lumière le travail des enfants.

Evaluation des élémentaires

Critères d'évaluation :

- Implique son corps et sa voix pour incarner un personnage ou raconter une histoire.
- Fait preuve de créativité dans les productions artistiques (dessins, costumes, jeux de rôle).
- Partage ses idées avec le groupe et contribue à la création collective.
- Prend confiance dans l'expression devant les autres.

Méthodes :

- Observation des ateliers de création et d'expression corporelle.
- Analyse des productions artistiques, avec retour critique constructif.
- Échanges oraux pour comprendre leur démarche artistique et leurs ressentis.
- Feedback des pairs et de l'équipe d'animation.

6.2 Le partage

Objectif général

Développer chez les enfants une attitude de respect et de partage dans les activités quotidiennes et collectives.

Objectifs opérationnels

- Reconnaître des situations où le partage est nécessaire ou bénéfique pour le groupe.
- Adopter des comportements de partage dans les jeux, les échanges de matériel et les temps de vie collective.

Les moyens

Des situations concrètes seront mises en place pour encourager le partage, comme des jeux coopératifs où la réussite dépend de la collaboration entre les enfants, ou des ateliers en petits groupes nécessitant l'utilisation et la gestion collective du matériel. Des temps de discussion en cercle permettront aux enfants d'exprimer leurs ressentis sur les notions de don, d'entraide et de solidarité, favorisant l'écoute et la compréhension mutuelle. Des responsabilités tournantes seront mises en place (distribution du matériel, rangement, aide aux camarades) afin de valoriser l'engagement dans la vie du groupe. Enfin, la lecture d'albums ou l'utilisation de supports visuels autour du thème du partage servira de point de départ à des échanges et à des mises en situation adaptées à l'âge des enfants.

Evaluation des maternelles

Critères d'évaluation :

- Partage spontanément ou avec un rappel le matériel de jeu et les espaces communs.
- Accepte de céder un jouet ou un outil à un camarade sans conflit majeur.
- Participe aux jeux collectifs en respectant les règles de tour de rôle.
- Exprime verbalement ou par gestes son envie d'aider ou de jouer avec les autres.

Méthodes :

- Observation attentive lors des temps de jeu libre et ateliers collectifs.
- Fiches d'observation simplifiées (exemple : Oui/Non ou smileys).
- Discussions en cercle pour écouter leurs ressentis sur le partage, avec des questions simples.

Evaluation des élémentaires

Critères d'évaluation :

- Prend des initiatives pour partager matériel et idées dans les activités de groupe.
- Gère positivement les conflits liés au partage (écoute, compromis, demande polie).
- Encourage et inclut les camarades dans les jeux ou projets collectifs.
- Participe activement aux échanges en groupe, respectant le temps de parole.

Méthodes :

- Observation pendant les ateliers et temps de vie collective.
- Fiches d'observation détaillées avec exemples de comportements.
- Temps d'échange en petits groupes pour analyser la compréhension et la pratique du partage.
- Retours des animateurs.

7 Le rôle de la directrice

- Assurer et garantir la sécurité physique, affective et morale des enfants.
- Maintenir le lien avec les enfants et les familles.
- Être disponible à l'écoute et dans le dialogue avec les enfants, les parents, les intervenants et les collègues.
- Accompagner et former les animateurs durant toute la durée d'ouverture de l'ACM.
- Gérer les budgets.
- Communiquer avec les partenaires extérieurs : mairie, transports, etc.

8 La composition de l'équipe d'animation

- Une directrice diplômée
- Animatrices diplômées et stagiaires, qui participent activement à l'animation et au bien-être des enfants physique et moral.

Les fonctions et responsabilités de l'animateur

- Présenter aux enfants le descriptif des différentes activités.
- Informer les parents sur le fonctionnement de la structure d'accueil.
- Organiser et animer des activités tout au long de la journée.
- Identifier les éventuels problèmes d'un enfant ou d'un adolescent et alerter la directrice du centre ainsi que les parents si nécessaire.
- Gérer le matériel des locaux.
- Accompagner les enfants dans le développement de leur autonomie.
- Respecter les règles d'hygiène applicables aux enfants et à la structure.
- Assurer une présence continue auprès des enfants durant la sieste et le temps calme.
- Vérifier, à l'arrivée de chaque enfant, son inscription sur la liste ; en cas d'absence sur la liste, contacter la directrice.
- Lors des départs, vérifier que la personne qui vient chercher l'enfant est bien son représentant légal et qu'elle dispose d'une pièce d'identité. En cas de doute, contacter la directrice.
- Ne pas prendre de photos des enfants ou des installations.
- L'utilisation du téléphone portable est interdite durant le temps de travail. Il devra rester dans le casier individuel de l'animateur, sauf exception accordée par la directrice.
- Pour l'administration de médicaments, le responsable légal de l'enfant doit fournir à la directrice une copie de l'ordonnance ainsi que les médicaments dans leurs boîtes d'origine scellées (non ouvertes). Quel que soit le médicament, une attestation signée par des deux responsables légaux, autorisant la directrice à administrer les médicaments à leur enfant, est obligatoire.
- Maintenir une attitude neutre et impartiale envers les enfants, les parents, les intervenants, ainsi que l'association Cigales et Grillons, leur employeur.
- Faire preuve de bienveillance envers ses collègues et favoriser un environnement de travail positif et collaboratif.

9 Le rôle des responsables légaux dans un Accueil Collectif de Mineurs

Les responsables légaux des enfants jouent un rôle crucial dans le bon fonctionnement et le succès des Accueils Collectifs de Mineurs. Leur implication et leur collaboration avec l'équipe d'animation sont essentielles pour assurer une expérience enrichissante et sécurisée pour les enfants. Voici quelques-uns des rôles et responsabilités clés des responsables légaux dans ce contexte.

Fournir des informations essentielles : Les responsables légaux doivent fournir toutes les informations nécessaires concernant la santé, les besoins spécifiques et les allergies éventuelles de leur enfant. Cela inclut l'obligation d'apporter en personne toute ordonnance médicale ainsi que les médicaments, qui doivent être scellés dans leur boîte d'origine, quel que soit le médicament, une attestation signée par les responsables légaux, autorisant la directrice à administrer les médicaments à leur enfant, est obligatoire. Cette précaution est obligatoire pour garantir la sécurité et la bonne administration des traitements.

Apporter les équipements nécessaires: Il est important que les responsables légaux fournissent une gourde à leur enfant, quelle que soit la saison, pour assurer une bonne hydratation. De plus, ils doivent prévoir des affaires de rechange pour les plus jeunes, ou pour les plus grands si cela est jugé nécessaire. En été, une casquette et de la crème solaire sont obligatoires pour protéger les enfants du soleil. En hiver, un manteau, un bonnet, une écharpe et éventuellement des gants sont indispensables pour les protéger du froid. Pour les jours de pluie, des vêtements adaptés sont nécessaires, et pour les sorties, il est important de prévoir des vêtements demandés et adaptés aux activités prévues.

Collaborer avec l'équipe d'animation : Une communication ouverte et régulière avec l'équipe d'animation est essentielle. Les responsables légaux doivent informer rapidement l'équipe de tout changement concernant leur enfant, que ce soit au niveau familial, émotionnel ou médical. Pour toute question ou information urgente, ils doivent contacter la directrice, soit en prenant rendez-vous, soit par téléphone, si un rendez-vous n'est pas possible.

Encourager l'autonomie et la participation : Les responsables légaux sont encouragés à soutenir l'autonomie de leur enfant en lui permettant de participer activement aux activités proposées par l'ACM. Cela favorise le développement personnel et social des enfants dans un environnement sécurisé.

Respecter les règles et procédures Il est important que les responsables légaux respectent les règles et procédures établies par l'ACM, notamment en ce qui concerne les horaires, les autorisations de sortie et les consignes de sécurité. Cela contribue à maintenir un cadre organisé et sécuritaire pour tous les participants.

En somme, le rôle des responsables légaux est de collaborer activement avec l'ACM pour créer un environnement propice au développement et à l'épanouissement des enfants. Leur

engagement et leur soutien sont indispensables pour assurer une expérience positive et enrichissante pour tous les participants.

Bon séjour avec nous.